

Lévis, le 14 janvier 2014

Me Véronique Dubois, Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bur. 255
Montréal QC H4Z 1A2

OBJET : Demande d'approbation de la grille de pondération des critères d'évaluation pour l'appel d'offres de 450 MW d'énergie éolienne (A/O 2013-01)

Dossier : R-3866-2013

Demande de report du Procureur général du Québec

Chère Consoeur,

Je réfère à la demande de report formulée par le Procureur général dans sa lettre du 13 janvier 2014.

L'AQCIE n'a pas objection au report demandé, mais souhaiterait que l'affaire ne soit pas entendue avant la fin de mai 2014 vu l'absence du soussigné en mars, avril et début de mai.

Je suggère toutefois à la Régie de modifier en conséquence le calendrier de telle sorte que toutes les parties soient tenues de produire leur argumentation à une même date, laquelle pourrait précéder de 10 jours ouvrables l'audience, pour permettre à chacune de compléter au besoin ses recherches en vue de cette audience à la lumière des arguments avancés par les autres parties.

L'AQCIE demande aussi à la Régie de relever ou, mieux, de retirer la limite fixée à l'égard des frais qu'elle devra engager. Il est en effet d'ores et déjà évident que le traitement par elle des divers sujets mis de l'avant requerra un budget supérieur à celui qui avait été fixé sur la base des prétentions formulées à l'origine. De toute manière, la Régie sera appelée à adjuger sur les frais sur la base des critères habituels.

Je vous prie d'agréer, chère Consoeur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

(s) *Pierre Pelletier*

Pierre Pelletier

PP/sb

c.c. Me Eric Fraser
Me Stéphanie L. Roberts
Me Franklin S. Gertler
Me Dominique Neuman
Me Hélène Sicard